

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du 22 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice: 35 Nombre de conseillers présents: 30 Nombre de procurations: 05 Nombre de conseillers votants: 35

Date de convocation : 16 mars 2017 Date de publication : 30 mars 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérike DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

Référence

Nº 17.22.03.26

Commission

Fonctionnement l'Institution

Objet

Mise en place d'un Proxi Vigie Urbaine sur le Centre-ville de Dole

Secrétaire de séance

Pascal JOBEZ

Rapporteur

Mathieu BERTHAUD

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Isabelle GIROD à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST
Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMDAOUI (à partir DCM 17.22.03.22)

Conseillers absents en cours de séance :

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.22.03.19); M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.22.03.21); M. Jean-Marie SERMIER (DCM 17.22.03.24-25); Mme Annie MAIRE-AMIOT (DCM 17.22.03.27-28); M. Philippe JABOVISTE (DCM 17.22.03.30-31-32); Mme Nathalie JEANNET (DCM 17.22.03.32); M. Jean-Pierre CUINET (DCM 17.22.03.33-34-35); M. Daniel GERMOND (DCM 17.22.03.34)

La Ville de Dole souhaite contractualiser avec La Poste pour la mise en place d'un nouveau service de proximité appelé « Proxi Vigie Urbaine ».

Dans le cadre de ce service, le facteur, présent sur l'ensemble du territoire, met sa bienveillance au service de la commune. Ainsi, équipé d'un smartphone connecté, il repère les anomalies rencontrées dans la commune, les géo-localise et prend une photo. Ces éléments sont ensuite disponibles sur l'espace client.

Ce nouveau service permet de :

- Préserver l'image de la Ville
- Améliorer la qualité de vie des administrés

de

- Agir sur les anomalies de manière proactive

La Poste procédera à une phase test sur la zone du Centre-ville à un tarif forfaitaire mensuel de 245 € HT.

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 17 mars 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le partenariat entre La Poste et la Ville de Dole concernant la mise en place d'un « Proxi Vigie Urbaine » sur le Centre-ville de Dole,

- AUTORISE Monsieur le Député-maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait à Dole, le 23 mars 2017 Pour extrait certifié conforme, Le Député-maine,

Une copie de la présente délibération sera transmise à 🗓

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- La Posté

Jean-Marie SERMIER